



9 DÉCEMBRE

Journée nationale de la laïcité

La Journée nationale de la laïcité du 9 décembre

L'article 3 de la loi CRPR consacre la journée du 9 décembre en tant que **Journée nationale de la laïcité dans l'ensemble des administrations.**

Cette journée anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat donne lieu, désormais, à des évènements, communications et des échanges sur le sens et la portée du principe de laïcité, dont les agents publics sont les premiers garants.

Aujourd'hui aura lieu au ministère la remise du Prix de la laïcité de la République française : ce prix distingue des actions ou des projets de sensibilisation et de promotion du principe de laïcité.